



**BNP PARIBAS**

**Dispositions Spéciales de l'Offre Épargne Janvier 2019 à Avril 2019  
Pour les contrats BNP Paribas Multiplacements ou  
BNP Paribas Multiplacements 2**

**Offre disponible du 2 janvier 2019 au 30 avril 2019 inclus**

L'offre peut être close à tout moment

Les versements sur les contrats **BNP Paribas Multiplacements ou BNP Paribas Multiplacements 2** effectués entre le 2 janvier 2019 au 30 avril 2019 inclus bénéficient de frais d'entrée réduits au taux de 1%.

Ces frais réduits s'appliquent :

- au versement initial,
- aux versements complémentaires,
- aux versements réguliers mis en place entre le 2 janvier 2019 et le 30 avril 2019 inclus et effectués jusqu'au 31 décembre 2020.

Ces frais réduits ne s'appliquent pas en cas de modification des versements réguliers entre le 1<sup>er</sup> mai 2019 et le 31 décembre 2020.

Ces frais réduits ne s'appliquent plus :

- en cas de suspension des versements réguliers puis de remise en place à compter du 1<sup>er</sup> mai 2019,
- pour tous les versements réguliers mis en place et effectués à compter du 1<sup>er</sup> mai 2019.

En dehors de la période de l'offre, les frais d'entrée maximum sur versements prévus par la Notice du contrat BNP Paribas Multiplacements ou BNP Paribas Multiplacements 2 s'appliqueront :

- Pour un versement inférieur à 20 000 € : 4,75%
- Pour un versement supérieur ou égal à 20 000 € et inférieur à 75 000 € : 4,00%
- Pour un versement supérieur ou égal à 75 000 € : 3,50%

L'adhérent reconnaît avoir préalablement reçu et pris connaissance des présentes Dispositions Spéciales ainsi que de la Notice du contrat **BNP Paribas Multiplacements** ou **BNP Paribas Multiplacements 2**.

L'assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur. Les supports en unités de compte offrent potentiellement de meilleures performances sur le long terme mais présentent un risque de perte en capital pouvant être partielle ou totale. Leur valeur n'est pas garantie et évolue à la hausse comme à la baisse en fonction des marchés financiers et/ou immobiliers.

Fait à

le

Signature de l'adhérent/du souscripteur et/ou du(des)  
représentant(s) légal(aux) précédée de la mention  
"lu et approuvé"

**BNP PARIBAS** – S.A. au capital de **2.499.597.122 €** - Immatriculée sous le n° 662 042 449 RCS Paris - Identifiant C.E FR76 662 042 449

Siège social : 16, boulevard des Italiens, 75009 Paris - ORIAS n° 07 022 735 – [www.bnpparibas.com](http://www.bnpparibas.com)

**Cardif Assurance Vie**- S.A. au capital de 719 167 488 € - Immatriculée sous le n° 732 028 154 RCS Paris - N° TVA intracommunautaire FR 12732028154 -  
Siège social : 1, boulevard Haussmann - 75009 Paris - Bureaux : 8, rue du Port 92728 Nanterre Cedex France - Tél. : 01 41 42 83 00 Entreprise régie par le Code des assurances